

## DECLARATION SUR LES JEUX DES ILES 2007

Le Gouvernement comorien a finalement avalisé la participation de Maore aux jeux des Iles en tant qu'entité distincte des Comores. Revirement honteux qui choque notre fierté nationale.

Comment ne pas rappeler :

- ⇒ les propos lénifiants du Chef de l'Etat sur la question de l'Ile comorienne de Mayotte
- ⇒ les déclarations d'Ahmed Djaffar, ministre des relations extérieures sur la question de Maore, "une question de principe sur laquelle le pays ne cédera pas"
- ⇒ l'engagement du ministre Abdourahim Said Bacar, en charge à l'époque du sport, qui dans un entretien qu'il nous avait accordé le 14/07/06 nous avait assuré de la position ferme du Gouvernement comorien suivant laquelle les Comores ne participeront plus à des jeux si Maore y prend part en tant qu'entité distincte

Chaque comorien attaché à l'intégrité territoriale de son pays ne peut qu'éprouver un sentiment de tristesse et d'impuissance face à la démission des autorités qui se succèdent à la tête du pays. Que Maore n'arbore ni le drapeau ni l'hymne national français ne change rien en l'affaire, il ne s'agit que de simulacres destinés à faire avaler la couleuvre.

Le Comité Maore avait cru à la détermination du Président Sambu à modifier la donne dans les relations Comores / France sur le traitement de la question de l'Ile comorienne de Mayotte. Malheureusement, il n'en est rien. Un faisceau de faits concourt à démontrer le contraire:

- ⇒ signature d'un accord cadre de partenariat en septembre 2006 avec la Ministre française Girardin, un texte de la lignée de ceux de la Commission Mixte franco-comorienne de 2005 qui consacre la reconnaissance des autorités comoriennes du fait accompli français à Maore et qui comble de la trahison nationale, évoque une collaboration franco-comorienne pour juguler l'émigration clandestine
- ⇒ silence incompréhensible face aux comoriens (près d'une centaine pour le seul mois de juillet) morts ou disparus dans le bars de mer Ndzuanu / Maore, conséquence criminelle du visa Balladur.
- ⇒ passivité coupable face aux nombreuses ingérences publiques et grossières dans les affaires intérieures comoriennes de l'Ambassadeur de France aux Comores
- ⇒ aucune initiative pour mobiliser l'opinion nationale et internationale pour que la question de l'Ile comorienne de Mayotte soit de nouveau examinée à la prochaine Assemblée Générale de l'ONU. Comme l'année dernière, il faut craindre que le ministère chargé des affaires étrangères invente à la dernière minute un prétexte pour camoufler une nouvelle reculade !
- ⇒ accord pour participer aux jeux des Iles

N'est ce pas enfin scandaleux de constater le silence pesant du Gouvernement comorien face à la déclaration du ministre français des DOM-TOM, lors de sa tournée à Maore les 19 et 20 juillet dernier, selon laquelle la France s'appête à organiser en 2008, la départementalisation de l'Ile comorienne.

Notre pays va-t-il assister les bras croisés à la départementalisation de Maore ?

Le Comité Maore rappelle sa proposition qui tient en ces quelques points :

- 1- suppression du visa Balladur et mise en place d'une politique de régulation de l'exode rural
- 2- reconnaissance formelle de l'Etat français sur la vocation de Maore à réintégrer l'Etat comorien
- 3- négociation entre toutes les parties, suivant un format approprié, d'une feuille de route aboutissant au bout d'un délai raisonnable, de Maore dans des institutions comoriennes démocratiques garantissant les droits de tout un chacun

Malheureusement, la France officielle, mue par des intérêts obscurs et/ou sous la pression de lobbies puissantes reste sourde à ces propositions raisonnables et poursuit avec acharnement son entreprise de décomposition de l'Etat comorien.

**Dans tous les cas, et quel que soit son statut,  
Mayotte est comorienne et le restera à jamais**